

Cette lettre d'information est produite par le Bureau de la Communication et de l'Information Publique de la MINUSTAH

Santé : Plaidoyer pour le droit à l'eau



Photo Logan Abassi UN/MINUSTAH

A l'initiative du Bureau de la Communication et de l'Information publique, une journée de formation à l'intention des travailleurs de la presse a été organisée sous le thème « Le Droit à l'eau et à l'assainissement » dans 5 chef-lieu de départements du pays, à la fin du mois de juin 2012. L'objectif était d'amener les médias à s'engager dans un plaidoyer pour l'accès d'une plus large couche de la population à l'eau potable et à l'assainissement. Les médias des 4 départements restants bénéficieront de cette même formation au cours des mois à venir.

Les Cayes

Environ 32 journalistes des Cayes (Sud) ont pris part le vendredi 29 juin 2012 à cette formation qui portait principalement sur la responsabilité sociale des journalistes et la manière dont ils doivent traiter les informations.

« La question de l'eau mérite une approche fondée sur les droits de l'Homme en vue de l'intégration

des droits humains dans les politiques publiques et les actions gouvernementales », a estimé l'officier des droits de l'Homme, Serge Dellile dans son intervention. Le responsable régional de la DINEPA, l'Ingénieur Frantz Bellegarde a, pour sa part, déploré le fait qu'« il n'y ait qu'un seul réservoir de 300 m³ qui dessert la ville des Cayes – d'une population de près de 125.799 habitants – alors que ses besoins quotidien en eau sont de 1.500 m³ par jour ».

Jérémie

A Jérémie, une vingtaine de journalistes ont répondu présent à l'invitation du Bureau de l'Information Publique, de la Section des Droits Humains de la MINUSTAH, et de la Direction Nationale d'Eau potable et d'Assainissement (DINEPA).

Dans son intervention, l'Officier des droits de l'Homme de la MINUSTAH, Nicolson Jourdan, a estimé que « l'eau



Photo Victoria Hazou UN/MINUSTAH

potable et l'assainissement sont deux éléments indispensables à la dignité de tous ». Selon lui, « l'accès à l'eau est très inégal à travers le pays et comporte de grandes disparités entre les différents groupes de la population ».

Toutefois il estime aussi que « les installations d'eau devraient être placées à proximité des foyers, des écoles, des lieux de travail ou des établissements de santé ; donc à des endroits « sûrs », de manière à « minimiser » les menaces potentielles contre la sécurité des personnes».

Pour sa part, le responsable du Centre Technique d'Exploitation (CTE), chargé des zones urbaines à l'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA), l'Ingénieur Pierre-Richard Damazan, a entre autres mis l'accent sur « la vétusté des réseaux, l'absence de réparation des fuites et le sabotage, comme étant des problèmes majeurs ».

Fort-Liberté

A Fort-Liberté, 29 journalistes représentant les différents médias du département du Nord-Est ont pris part le vendredi 29 juin à cette formation visant à « conscientiser les autorités locales et la société civile sur la question de l'eau potable en Haïti ».

L'intervenant principal, Me Maismy-Mary Fleurant, de la Section des droits de l'Homme de la MINUSTAH, a présenté l'accès à l'eau comme étant « indispensable », à la vie de l'homme au même titre que l'air. « L'eau a ses modes de gestion, sa valeur et son importance », a-t-il expliqué.

Selon lui, trouver de l'eau potable en quantité suffisante, avoir de l'électricité, vivre dans un environnement sain sont « des droits que tout être humain possède » et que l'État se doit de respecter.

Aussi, compte-t-il sur les journalistes pour « sensibiliser » les populations sur leurs droits et leurs devoirs, afin de les aider à changer de comportement. « L'une des approches basées sur les droits de l'Homme est de faire du droit à l'eau et à l'assainissement un objectif prioritaire », a conclu Me Fleurant.

Pour sa part, le Directeur Nord de la DINEPA, Fern Jean, a souligné la nécessité d'« une approche qui doit concerner une meilleure gestion de l'eau potable par les autorités locales, la DINEPA et la presse, de manière à que la population soit 'conscientisée' ». « La seule façon », selon le responsable technique de la DINEPA, Petit-Frère Pierre, « de parvenir à un bon résultat ».

Hinche

« La parole peut détruire le monde tout comme elle peut le sauver », a déclaré l'intervenant du jour, Franklin Charles, à Hinche, en guise de réponse à une question pour savoir pourquoi les journalistes ont-ils été choisis comme public cible de cette activité. Il rappelle que « journalistes et médias disposent normalement de la facilité de se faire entendre et de véhiculer un message ».

Dans son exposé sur le droit à l'eau et l'assainissement, il a mis l'accent sur l'interdépendance des droits tels le droit à la vie, à la santé et à l'éducation. Il a aussi évoqué la responsabilité des autorités qui, déplore-t-il, oublient souvent leurs devoirs envers la population.

Un des cadres de la DINEPA a, quant à lui, annoncé une réforme dont l'objectif est de créer des conditions permettant de fournir progressivement à l'ensemble de la population un bon accès à l'eau et à l'assainissement.

Une réforme qui aura pour impact d'améliorer les conditions sanitaires et, indirectement, les conditions économiques du pays. Pour ce, la DINEPA compte travailler sur un cadre institutionnel et organisationnel adapté aux changements, à la relance des investissements en vue de l'équipement du secteur, au démarrage des activités d'assainissement des eaux usées. Et l'assainissement concernera la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion des excréta, selon M. Pierre-Paul.



Photo Victoria Hazou UN/MINUSTAH



Photo UN/MINUSTAH

Jacmel

Dans le Sud-Est, une trentaine de travailleurs de presse ont pris part, dans la salle de conférence de l'Association des Journalistes du Sud-Est, à cet atelier de travail animé par cinq techniciens représentant les différentes unités de la DINEPA ainsi que le directeur du Centre de Traitement des Eaux usées (CTE).

La DINEPA les a informés des différents projets planifiés pour le département. Par exemple : l'augmentation de la

capacité du réseau hydraulique de Jacmel qui devrait passer de 600 à 1.200 m³ d'eau et le forage de 4 puits avec pompes pour desservir la communauté.

Le directeur départemental de la DINEPA, Sterne Michel Joseph, a cependant regretté que des installations liées à l'assainissement soient insuffisantes mais a donné la garantie que l'institution fera tout pour les protéger, respecter et exécuter la politique gouvernementale en vue du plein respect du droit d'accès à l'eau potable.

Chers lecteurs...

Le temps est venu de se dire momentanément au-revoir.

En effet, suite au processus de relocalisation des centres multimédia qui est actuellement en cours, la publication du magazine "Echos des régions" sera suspendue temporairement. Cette relocalisation vise à fusionner les activités des centres et ceux du bureau régional d'information publique dans l'enceinte des quartiers généraux de la MINUSTAH. Cette fusion permettra notamment d'intensifier les activités sur le terrain, de consolider notre relation de proximité avec les différentes composantes de la société civile et les autorités locales, et de répondre de manière ponctuelle et plus efficace aux besoins de la population locale.

L'Unité publications du Bureau de l'Information Publique et de la Communication de la MINUSTAH continuera de vous tenir informé sur notre site.

Nous vous invitons à lire nos articles sur

<http://www.minustah.org>

ainsi que sur Facebook et Twitter.

A très bientôt !

<http://twitter.com/minustahmedia>

<http://facebook.com/MINUSTAH>